

VENTES DU PRIX D'AMÉRIQUE



MERCREDI 24 JANVIER - DEAUVILLE

Vente d'Élevage à 12h

VENDREDI 26 JANVIER - PARIS-VINCENNES

Vente Open à 11h30 | Vente Prestige (dîner-vente) à 19h

VENTE D'ELEVAGE:

200 lots dont 144 juments, 18 yearlings «N» et 33 parts d'étalons avec les réductions d'effectif de l'Écurie des Charmes, la SCEA des Bissons, AB Trot, l'Élevage Gédé Pillon et l'Écurie Quick Star.

9 filles de LOVE YOU, 4 filles de READY CASH, 4 filles de PRODIGIOUS, 4 filles de GOETMALS WOOD...

VENTE PRESTIGE:

103 lots avec notamment les réductions d'effectif du Haras dela Beauvoisinière, l'Écurie Viel Pierre, AB Trot, Hunter Valley, l'Élevage Gédé Pillon et l'Écurie Quick Star.



VENDREDI 26 JANVIER AU CLUB URANIE À PARTIR DE 19H

RÉSERVEZ VOTRE TABLE 01 49 77 16 23 ou resa.restauration@letrot.com

24 Superince Courses

LA UNE DE L'ACTU PAGES 2 À 5 L'ACTU EN BREF / QUALIFS
PAGES 6 ET 7

AUJOURD'HUI AUX COURSES
PAGES 8 À 15

AUX COURSES DEMAIN
PAGES 16 À 19

24:: LA UNE DE L'ACTU

[NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE]



En 2018, l'Etat a rendu obligatoire, pour les branches professionnelles comptant moins de 5.000 salariés (le cas des écuries de trot), leur rapprochement auprès d'autres branches du même secteur afin d'en réduire le nombre. L'objectif du gouvernement est alors de diminuer le nombre de conventions collectives nationales, extrêmement élevé et source de complications et disparités sociales et administratives. Il s'agit de passer d'environ 700 conventions collectives à 200 aux termes du processus. La filière Cheval a travaillé en ce sens. C'est ainsi qu'est née la Convention Collective Nationale des Personnels des Activités hippiques, créée à partir des branches hippiques du trot et du galop et de celle des centres équestres. Elle comprend un socle commun et trois annexes sectorielles (trot, galop et centres équestres). Guide et découverte avec

celui qui a été en première ligne pour le trot, Stéphane Meunier, président du Syndicat des Entraîneurs, Drivers et Jockeys de Trot (SEDJ).

n 2018, une lettre de mission désigne les responsables des employeurs qui ont auront en charge de coproduire, avec les représentants des salariés, la nouvelle convention collective unifiée pour la filière cheval de courses et de sport. On trouve une organisation par secteur.

Pour les centres équestres, il s'agit du Groupement Hippique National (GHN). Pour les entraîneurs de chevaux de course au galop, c'est l'Association des Entraîneurs de Galop (AEDG) qui est désignée. Le Syndicat des Entraîneurs, Drivers et Jockeys du trot (SEDJ), présidé par Stéphane Meunier, est, pour sa part, le représentant sectoriel du trot.



Le cadre : le rapprochement des branches

L'élaboration d'une convention collective unique pour les personnes des activités hippiques est la résultante d'un processus initié en 2016 dans le cadre de la Loi Travail puis confirmé en 2017 avec les ordonnances dites "Macron". L'objectif du gouvernement est de diminuer le nombre de conventions collectives (environ 700) pour arriver à 200 en août 2019. L'obligation est alors donnée aux "petites branches" (moins de 5.000 salarié(e)s) de se rapprocher d'une autre branche plus importante. L'ensemble de la filière du cheval se voit alors dans l'obligation de travailler dans une logique unifiée pour créer ensemble un seul et même référentiel légal sur le travail. Ce sera la nouvelle Convention Collective Nationale des Personnels des Activités hippiques. Un accord de méthode est signé le 25 septembre 2018. Il désigne les trois organisations professionnelles d'employeurs représentatives mandatées pour cette mission et leur accorde un délai de cinq ans pour écrire la nouvelle convention. Les organisations sont :

- pour les centres équestres : le Groupement Hippique National (GHN),
- pour les entraîneurs de chevaux de course au galop : l'Association des Entraîneurs de Galop (AEDG),
- pour les entraîneurs de chevaux de course au trot : le Syndicat des Entraîneurs, Drivers et Jockeys de Trot (SEDJ).

Conséquences de cet important travail d'harmonisation multibranches, les intitulés et descriptifs des postes de travail ont été retravaillés avec les partenaires sociaux. Des postes de cadres ont été créés, notamment celui d'entraineur particulier. De nouveaux postes administratifs sont aussi désormais intégrés (avec deux postes non-cadres et un poste cadre).

Parmi les contenus majeurs de cette nouvelle convention collective, on note la sécurisation du travail du dimanche, la suppression de limite pour le nombre de dimanches travaillés et la disparition de la notion du volontariat (antérieurement obligatoire) pour travailler le dimanche. Pour le dimanche encore, la rémunération est dorénavant fixée à 100 % du salaire correspondant aux heures travaillées. Dans le volet rémunération, des ajustements ont été réalisés, notamment aux niveaux des congés exceptionnels et des taux des primes d'ancienneté. Une prime d'habillement a également été introduite.

Cette nouvelle convention collective (IDCC 7026) sera promulguée le 1er janvier 2024 et se substituera aux trois anciennes conventions à compter du **1er juin 2024**.

INTERVIEW STÉPHANE MEUNIER

LA NOUVELLE CONVENTION CONTIENT DES AVANCÉES IMPORTANTES POUR NOS ENTREPRISES **33**

24h au Trot.- Peut-on résumer le résultat de vos travaux qu'on désigne par Convention Collective Nationale des Personnels des Activités hippiques ?

Stéphane Meunier.- On peut dire que la partie convention collective à proprement parler est assez générale. Elle reprend le cadre légal avec le droit du travail, précise essentiellement les congés spéciaux et les équipements de protection individuelle (EPI). Les vraies nouveautés et principaux changements sont développés dans les annexes sectorielles. Il y a une annexe spécifique pour le trot.

Avez-vous comptabilisé le nombre d'heures de travail nécessaires à l'élaboration de ces documents ?

Pas vraiment. Je dirais comme ordre d'idée qu'on a eu une réunion par mois pendant cinq ans avec les organisations salariales (OS). On peut parler au moins d'une cinquantaine de réunions de ce type sur les cinq ans. À cela, il faut bien sûr ajouter les travaux préparatoires avec les autres organisations d'employeurs, le GHN et l'AEDG.

Les représentants des salariés

Ils sont rattachés à des syndicats de salariés qui dépendent de la branche agro-alimentaire. Il s'agit de la Fédération Nationale Agroalimentaire et Forestière CGT (FNAF CGT), de la Fédération Générale Agroalimentaire CFDT (FGA-CFDT), de la Fédération CFTC de l'Agriculture (CFTC AGRI), du Syndicat National des Cadres d'Entreprises Agricoles (SNCEA/CFE-CGC), et de la Fédération Nationale des Travailleurs de l'Alimentation, des Tabacs et des services annexes (FGTA-FO).



Syndicat des Entraîneurs, Drivers et Jockeys de Trot

© SEDJ

<u>Le projet d'une centrale d'achat pour les entreprises avec Equidéos</u>

Côté employeurs, les SEDJ (trot), AEDG (galop) et GHN (centres équestres) travaillent à la création d'une centrale d'achat d'équipements professionnels d'écurie avec Equideos. Il s'agirait d'une forme de partenariat entre le vendeur de matériels et les représentants des entreprises de la filière cheval.

Quel est le point qui vous semble le plus important à citer dans ces nouvelles règles propres à l'emploi dans le trot ?

Sans hésitation, je dirais les heures d'équivalence lors des déplacements de nos salariés aux courses ou aux ventes (article 9 de l'annexe). Pour nous, les employeurs, je parlerais d'une formidable avancée. On comptabilise les heures de travail d'un employé quand il va aux courses, ou aux ventes, sur la base de 50 % du temps de travail (s'il ne conduit pas). Cela veut dire qu'un salarié qui part de 8 heures le matin à 20 heures pour un long déplacement aux courses, où il s'occupera d'un ou plusieurs chevaux, se verra comptabiliser non pas 12 heures mais 6 heures de travail. Cette notion d'heures d'équivalence est prévue pour les déplacements aux courses ou aux ventes.

Cela permet donc de pouvoir minimiser pour les employeurs l'impact des déplacements dans le volume des heures travaillées de leurs salariés ?

Tout à fait. Dans la gestion du temps de travail, ces heures sont comptées à hauteur de 50 %. Précédemment, c'était très compliqué car rien n'était organisé. On était dans le flou et on pouvait même avoir une majoration de ces heures. Cette disposition que nous avons obtenue a même été étendue à nos collègues du galop. Elle apparaît donc dans leur annexe. C'est vraiment le fruit d'une négociation serrée avec nos partenaires salariaux. Pour info, il faut savoir que cette notion d'heures d'équivalence n'a pas été intégrée dans l'annexe pour les personnels des centres équestres. Le GHN est en négociation pour essayer de la faire passer.

Dans toute négociation, il y a une contrepartie. Quelle estelle ?

On a pris, au trot, des dispositions du galop sur les années d'ancienneté et la prime d'habillement. Au sujet de l'habillement, on est en train de mettre en place une offre de vente d'une gamme de vêtements aux salariés des écuries de courses en partenariat avec l'AFASEC, via sa plateforme Epona qui est en charge de la vente de produits. C'est un projet sur lequel nous travaillons depuis plus d'un an avec Guillaume Herrnberger, le directeur de l'AFASEC et de l'emploi dans la filière courses. L'enjeu est de se servir de la force d'achat de l'AFASEC (pour ses écoles) sur des produits comme combinaisons, gilets, pour faire une offre très compétitive aux salariés. Ces derniers pourront aussi se faire rembourser leurs achats par leurs employeurs via la prime d'habillement. Laquelle est définie de la façon suivante : "Une

indemnité d'habillement professionnel de 21 € par mois avec un maximum de 252 € par an est due au salarié, sur présentation de factures correspondantes." (article 8 de l'annexe)

Est-ce que cette nouvelle convention collective introduit des avancées sur le versement direct des pourcentages aux apprenti(e)s?

Non. Sachez que c'est un dossier sur lequel je passe une bonne vingtaine d'heures par mois depuis deux ans. Ce travail mobilise aussi la SETF et devra avoir l'accord du Ministre de l'Agriculture pour trouver le bon statut. Il faut savoir que ces 5 %, contrairement à nos confrères du galop, doivent être soumis à charge. S'il y a un versement automatique sur le compte d'un(e) apprenti(e) via la SETF, il va falloir que quelqu'un paie les charges. Il faut faire un montage social et fiscal adapté pour trouver un statut aux apprentis afin qu'ils puissent ensuite payer leurs charges (comme le font par exemple les drivers et jockeys professionnels). On est en relation avec KPMG et Equicer sur ce dossier mais c'est complexe. Des résultats de ces travaux, sous forme de possibles solutions, seront proposés prochainement à la nouvelle Commission du Code de la SETF.

Vous avez évoqué l'ancienneté. Quel changement avec cette nouvelle convention collective ?

On est passé de 3 niveaux (3, 5 et 7 ans) à 10 pour pouvoir répartir l'ancienneté plus régulièrement. Il s'agit ici d'un enjeu important pour la fidélisation des salariés de nos entreprises. Il y a une vraie logique salariale dans ces primes d'ancienneté.

Les taux applicables pour les primes d'ancienneté

- 3 % après 3 ans de services continus,
- 5 % après 5 ans de services continus,
- 6 % après 7 ans de services continus,
- 7 % après 9 ans de services continus,
- 8 % après 11 ans de services continus,
- 9 % après 13 ans de services continus,
- 10 % après 15 ans de services continus,
- 11 % après 17 ans de services continus,
- 12 % après 19 ans de services continus,
- 13 % après 21 ans de services continus.



<u>L'intégration de l'activité débourrage et pré-</u> <u>entraînement</u>

Précédemment dans un flou administratif généralisé, avec des structures rattachées à différentes conventions collectives, les professionnels du débourrage et du préentraînement se voient désormais intégrés à la Convention Collective unifiée. C'est le fruit de la demande de France débourrage, une organisation représentative créée au début des années 2000, au moment de l'essor de l'activité en France, tant au galop qu'au trot. L'annexe qui traite du travail dans les établissements du trot s'applique par conséquent aux établissements d'entraînement, de débourrage et pré-entraînement (au trot).

Les grilles salariales ont-elles été revues ?

Nous faisons partie des professions qui ont revu à la hausse nos grilles salariales. Elles ont augmenté de quasiment 10 % sur les deux dernières années. C'est une volonté de la profession de soutenir les salariés vis-à-vis de l'inflation notamment. La grille a été réécrite avec un travail important sur les nouvelles désignations des postes. On parle maintenant d'agent d'écurie, de cavalier/cavalière, etc. On a créé le statut de manager d'écurie adjoint et manager d'écurie, classifiés en agents de maîtrise. On a formalisé la catégorie de personnel administratif, avec trois postes différents. On a aussi introduit la catégorie cadre. On a également clarifié la situation des entraîneurs particuliers qui sont d'office classés comme cadre. On remarquera que cette grille est quasiment identique à celle du galop.

Reste le cas du travail du dimanche, une partie importante de cette nouvelle convention collective.

Tout à fait. On peut parler de sécurisation du travail du dimanche, et des jours fériés, pour nos entreprises. Le dimanche est désormais considéré comme un "jour de travail comme les autres". On n'a plus de notion de nombre maximum de dimanches travaillés par mois. C'est essentiel pour nos métiers et c'est une avancée majeure. Le salarié est payé double le dimanche mais ce point est atténué par l'application, dimanches compris, des heures d'équivalence pour les déplacements. Si un salarié va aux courses le dimanche, c'est comme si, en appliquant les deux règles (majoration du dimanche et application des 50 % du temps

travaillé pour les déplacements aux courses), il travaillait sur une base normale. En revanche, le travail le dimanche, à l'écurie par exemple, est bien rémunéré sur un taux double.

L'article relatif au travail du dimanche (article 10)

Le repos hebdomadaire, conformément à la loi, se situe en principe le dimanche.

Cependant les nécessités de la profession peuvent exiger de travailler le dimanche tant en raison des soins à donner aux chevaux que pour les emmener aux courses.

Dans ces cas, le repos hebdomadaire est donné par roulement un autre jour de la semaine selon l'une ou l'autre des modalités prévues à l'article L. 714-1 du Code rural et de la pêche maritime.

Lorsque le salarié est amené à travailler un dimanche, il perçoit, indépendamment de son salaire mensuel normal, le salaire correspondant aux heures effectuées, sur la base des heures normales, majoré de 100%.

Quel point a-t-il fallu particulièrement défendre dans le cadre du rapprochement des branches ? Le point dont vous êtes le plus fier de son maintien ?

La durée hebdomadaire maximale du temps de travail est fixée à 48 heures dans le tronc commun de notre convention collective. Les chevaux de selle étaient sur une base de 46 heures et nous ne voulions pas perdre notre durée de 48 heures. Il a fallu se battre sur ce point mais nous avons obtenu gain de cause. C'est un point essentiel pour protéger nos entreprises et rester en sérénité dans le cadre légal.







ETONNANT EN CONVALESCENCE

S a récente prestation dans le Prix de Bourbonnais - Amérique Races PMU Q2 (Gr.2) était trop mauvaise pour être exacte et les inquiétudes autour de l'état de santé d'Etonnant (Timoko) étaient rapidement apparues après sa course. Son entraîneur, Richard Westerink nous a donné des nouvelles ce mardi de son champion : "Les vétérinaires ont décelés des ulcères chez Etonnant. Le protocole a rapidement été mis en place et, pour le moment, nous ne savons pas combien de temps cela prendra. Il a besoin de reprendre de l'état et nous le dirigerons vers l'entraînement uniquement lorsqu'il sera apte."

Déjà déclaré non partant en dernière minute lors du Prix d'Amérique Legend Race 2023, **Etonnant** voit sa participation très incertaine pour l'édition 2024.

ATG DÉSIGNE SES TALENTS 2024

Talang 2024. Six personnes ont été sélectionnées pour ce projet, qui vise à améliorer les compétences. Le concept a vu le jour dans les sports équestres et a été étendu ces dernières années au trot et au galop. Dans sa présentation de l'opération, ATG développe : "Depuis quelques années, les jeunes qui pratiquent le trot et le galop ont la possibilité de bénéficier d'un soutien dans leur sport. Dans cette initiative, l'accent est mis sur le leadership. Les participants reçoivent de l'aide pour former des équipes performantes et pour présenter leurs offres afin d'attirer de nouveaux sponsors et propriétaires de chevaux. Le programme comprend un mentorat, un soutien individuel à la formation et quatre réunions obligatoires."

Les Talents ATG 2024

■ Trot : Jimmy Dahlman, Josefine Ivehag, Viktor Lyck, Tamara Skutnabb ■ Galop : Nathalie Johnsson, Christopher Roberts

LA MANCHE PRÉSENTE SON PLAN CHEVAL 2023-2027

e département de la Manche a placé depuis longtemps sa filière équine au cœur de ses atouts. Il poursuit l'accompagnement de cette filière pour en faire un vecteur d'attractivité, tout en préservant son caractère patrimonial et identitaire. Des travaux de bilan et de diagnostic puis de concertation ont été menés afin d'actualiser, avec les acteurs locaux de la filière équine, les préconisations du Plan cheval 2019-2021. Il s'agit de répondre concrètement aux enjeux associés au cheval dans toutes ses dimensions, tels que l'élevage, le sport, l'environnement, l'action sociale, la culture, mais aussi le tourisme, l'attractivité, l'emploi et l'aménagement du territoire.

Un nouveau plan d'actions va ainsi être mis en oeuvre sur la période 2023-2027. Il a pour objectif de structurer et développer la politique équine départementale et de mesurer son impact sur son territoire.

VENTES DU PRIX D'AMÉRIQUE : CATALOGUE EN LIGNE

rganisées les mercredi 24 et vendredi 26 janvier prochain, les ventes du Prix d'Amérique proposeront un total de 362 lots (catalogue par ce LIEN).

La première journée sera dédiée à l'élevage à Deauville, proposant 202 lots dont 144 juments, 18 yearlings "N", 33 parts d'étalons et 1 étalon. La journée du vendredi sera quant à elle repartie en deux ventes sur l'Hippodrome de Paris-Vincennes : la Vente Open à 11h30 réunissant 30 lots et la Vente Prestige à 19h regroupant 103 lots.

Plusieurs réductions d'effectif seront proposées, dont :

- ◆ l'Écurie des Charmes : 33 juments (mercredi)
- ◆ l'Élevage Gédé Pillon : 10 juments (mercredi) et 4 chevaux à l'entraînement (vendredi)
- ◆ l'Écurie Quick Star : 8 juments (mercredi) et 11 chevaux à l'entraînement (vendredi)
- ◆ la SCEA des Bissons : 5 juments, 5 parts d'étalons, 1 droit de saillie (mercredi) et 2 chevaux à l'entraînement (vendredi)
- ◆ AB Trot : 7 juments et 1 yearling (mercredi) et 3 chevaux à l'entraînement (vendredi)
- ◆ le Haras de la Beauvoisinière : 11 chevaux à l'entraînement (vendredi)
- ◆ l'Écurie Viel Pierre : 9 chevaux à l'entraînement (vendredi)
- ◆ Hunter Valley: 6 chevaux à l'entraînement (vendredi)

7

CORDEMAIS // MARDI 19 DéCEMBRE

En signant la réduction kilométrique d'1'17"1, Laurel (Booster Winner) devient le 2 ans le plus rapide de l'année aux qualifications sur la piste de Cordemais (précédent record à l'actif de Lola de Bassière en 1'18"2 le 8 août). Présenté par Richard Joly, le poulain est le deuxième produit qualifié d'Ariane de Pembo (Cygnus d'Odyssée), le premier étant Grande Sœur 1'12 (Magnificent Rodney) dont les gains s'élèvent à 105.545 €.

13 des 25 candidats présentés se sont qualifiés lors de cette séance de Cordemais.

LAUREL (H) 1'17"1

BOOSTER WINNER - ARIANE DE PEMBO, par CYGNUS D'ODYSSEE Entraîneur : R. Joly - Propriétaire : R. Joly - Eleveur : B. Vachet

LASCAH DU THEIL (F) 1'18"3

THE BEST MADRIK - COLOMBE DU BISSON, par ONE DU RIB

Entraîneur : N. Martineau - Propriétaire : N. Martineau - Eleveur : Cl. Berhault

LARISSE D'ECHAL (F) 1'18"5

BRILLANTISSIME - CADIX DU VIVIER, par LOVE YOU

Entraîneur: J. S. Cormy - Propriétaire: Ec. Minier - Eleveur: Ec. Minier

LA COSSE (F) 1'18"8

KENOR DE COSSE - UNE BELLE FETE, par KSAR D'ALGOT

Entraîneur : A. Leduc - Propriétaire : Ec. A. Leduc - Eleveur : A. Leduc

LOUNA CAYENNAISE (F) 1'19"2

INSERT GEDE - CAZIA CAYENNAISE, par FLEURON PERRINE

Entraîneur : E. Drouet-constantin - Propriétaire : E. Drouet-constantin - Eleveur : E. Drouet-constantin

LOOK ME SCO (H) 1'19"5

VALKO JENILAT - VALSE DE BREVOL, par JAG DE BELLOUET

Entraîneur: A. Michel - Propriétaire: Ec. Cens'ation - Eleveur: C. C. Marie

LOUIS D'OR (H) 1'19"7

UGO DE NIEUL - BEATITUDE DOUCE, par ORATEUR

Entraîneur : Th. Bodin - Propriétaire : P. R. Dubois - Eleveur : Ch. Ardouin

LOVANGO (H) 1'19"7

PRINCE D'ESPACE - VETSERA, par CAPRICCIO

Entraîneur : R. Joly - Propriétaire : Ec. Breizh d'Espace - Eleveur : Ec. Cheffreville

LUEUR DE COSSE (F) 1'19"9

QUICKLY PARIS - NEIGE DE TALONAY, par QUITO DE TALONAY

Entraîneur : A. Leduc - Propriétaire : Ec. A. Leduc - Eleveur : A. Leduc

LOMBORGHINO (H) 1'20"

DUCATO BOURBON - ELITE DANGUEVILLE, par RAPIDE DU BOIS

Entraîneur : N. Pacha - Propriétaire : A. Pacha - Eleveur : D. Daccord

LE COSSE (H) 1'20"1

SEDUISANT FOUTEAU - COMEDIE DE COSSE, par VIVALDI DE CHENU

Entraîneur: A. Leduc - Propriétaire: Ec. A. Leduc - Eleveur: A. Leduc

LINGOT DE FORGAN (H) 1'20"2

COUP DE POKER - ALGUA DE FORGAN, par HULK DES CHAMPS

Entraîneur: N. Martineau - Propriétaire: N. Martineau - Eleveur: Ch. Plard

LIVINGSTONE DU HAC (H) 1'20"3

SAXO DE VANDEL - CASTILLE DU LOIR, par QUOPECK

Entraîneur : M. Constantin - Propriétaire : M. Constantin - Eleveur : M. Constantin







PARCOURS DE RÊVE **POUR KIBRILLE MONTAVAL**

rivé avec beaucoup d'à-propos par Arthur Rebèche, l'élève de Gérard Chaudemanche, Kibrille Montaval (Earl Simon), a su placer un beau changement de vitesse dans les derniers mètres de course pour s'imposer sur le fil dans le Prix du Morbihan, disputé sous une averse qu'on imagine aisément... bretonne. "C'est toujours difficile de s'imposer à Paris mais je sentais mon cheval en forme, souligne son partenaire au micro d'Equidia. Nous avions enlevé la martingale et effectué quelques petits changements, notamment en le travaillant différemment. Ses lignes étaient bonnes car il s'est frotté à de bons chevaux, comme Kobayashi qui a ensuite couru Groupe. Ce soir, nous avons très bien voyagé et il a su mettre un bon coup de reins pour finir. Il marche 1'15"7, une réduction qui lui correspond." Au service de Stéphane Meunier, Arthur Rebèche nous

me faire confiance à Vincennes." 4^e | PRIX DU MORBIHAN

Att - 2700 m - Course C - 46 000 €

KIBRILLE MONTAVAL 1'15"7

apprend : "J'ai toujours voulu entraîner les chevaux le matin et

courir l'après-midi mais je n'ose pas m'installer. Nous formons

une bonne équipe avec Stéphane (Meunier) qui n'hésite pas à



Earl Simon x Cabrille Montaval (Laetenter Diem) Driver: A. Rebeche - Entraîneur: S. Meunier Propriétaire : B. Chaudemanche - Eleveur : G. Chaudemanche



HARAS DE LA SAUVAGÈRE MME DUVALDESTIN 06 28 90 30 95 ITS MR LE BARBEY 06 13 11 32 80 la-sauvagere@orange.fr

UNE VICTOIRE DE + POUR haras-de-la-sauvagere.fr

Kakou Cayennais 1'15"7 Saxo de Vandel x Tamia

Driver: N. Bazire - Entraîneur: J.-M Bazire

3e Karma 1'15"8 Prodigious x Begum Fromentro

Driver: Th. Levesque - Entraîneur: P. Levesque

4^e: Knock Out - 5^e: Koelho de Nappes - 6^e: Ker de Toues - 7^e: Kerro de Houelle

JUST ONE NIGHT, SOUS SON MEILLEUR VISAGE

'été 2022 avait été prolifique pour **Just One Night** (Carat Williams) avec trois succès consécutifs au trot monté dont un à Vincennes. Elle a ensuite connu des fortunes diverses, alternant les périodes de repos et quelques disqualifications. Associée pour la première fois à David Thomain ce mardi, la protégée de Sébastien Guarato a montré son meilleur visage. "Le chrono était bon lors de sa plus récente tentative où elle avait beaucoup tiré, analyse son partenaire au micro d'Equidia. Ce soir, Sébastien (Guarato) avait effectué des réglages qui ont porté leurs fruits. Le rythme régulier a été un avantage et elle a bien respiré durant le parcours. Sébastien en a toujours parlé en bien et elle devrait confirmer ce succès."

Chute de Mathieu Mottier

Tombé durant le parcours alors qu'il était en selle sur a pouliche Juventus (Quopeck), pour l'entraînement de son cousin Charley, Mathieu Mottier a été pris en charge par le service médical de Vincennes pour effectuer quelques examens de routine. Nos premières informations recueillies sur place étaient rassurantes et ont été confirmées ensuite sur Equidia. Mathieu Mottier a été remplacé en fin de réunion par Paul Ploquin sur Kara de Pierrepont dans le Prix d'Issoudun.

5^e | PRIX DU NEUBOURG



M - 2175 m - Course C - 46 000 €



JUST ONE NIGHT 1'11"9

Carat Williams x Night In London (In Love With You) Jockey: D. Thomain - Entraîneur: S. Guarato Propriétaire: Ec. S. Guarato - Eleveur: J. Duteuil



Just A Winner 1'11"9 Un Amour d'Haufor x Udine **2**e

d'Odyssee

Jockey: A. Abrivard - Entraîneur: L. Cl. Abrivard

Jason du Conroy 1'12" Booster Winner x Prava **3**e

Jockey: N. Henry - Entraîneur: G. Gillot

4e: Java Dairpet - 5e: Jurancon - 6e: Joker de Froulay



ET DE DEUX POUR KINDY PERRINE!

euxième victoire depuis le début du meeting d'hiver pour Kindy Perrine (Bird Parker). Façonnée en province à l'attelage jusqu'en octobre par son entraîneur Pierre-Edouard Mary, dont elle porte aussi les couleurs, l'élève d'Elisabeth Allaire et Jean-François Mary a attaqué son hiver en changeant de spécialité. Dans sa nouvelle discipline, elle a signé d'emblée un premier succès mi-novembre sur les 2.200 m de la petite piste. Troisième par suite lors de ses premiers pas sur les 2.700 mètres de la grande piste, elle retrouve le chemin du succès sur le parcours le plus classique de Vincennes. "Les éleveurs ont bien fait leur boulot! souligne Pierre-Edouard Mary au micro d'Equidia. Je l'aime bien, c'est une chic pouliche qui était néanmoins tendue aujourd'hui. Elle est encore tendre et a besoin d'apprendre son métier. Son avenir passera par les catégories supérieures à l'avenir. François (Lagadeuc) l'a bien montée." Il s'agit d'une première association couronnée de succès pour Kindy Perrine et François Lagadeuc qui a aussi parlé de sa partenaire : "En début de parcours, je me suis un peu bagarré avec elle mais, en haut de la montée, elle a bien répondu à mes attentes. Elle est sympa et a vraiment trouvé sa spécialité. On est bien assis dessus."





M - 2700 m - Course D - 40 000 €



KINDY PERRINE 1'16"

Bird Parker x Dinky Perrine (Blue Dream)

Jockey: F. Lagadeuc - Entraîneur: P. E. Mary

Propriétaire: P. E. Mary - Eleveur: J. F. Mary



Kenidille 1'16"2 Rex Normanus x VenidilleJockey: A. Abrivard - Entraîneur: D. Locqueneux

Kalinka du Bleuet 1'16"2 Viking de Val x Danseuse du

3^e Bleuet

Jockey : A. Angot - Entraîneur : J. Bruneau

4^e: Kanthabella - 5^e: Kismie du Saphir - 6^e: Kalie d'Ursin - 7^e: Kibble



		READY CASH 1'10"3	INDY DE VIVE 1'11''9
	DIDD DADKED 4100HE	READY CASH I 10 5	KIDEA 1'18''2
	BIRD PARKER 1'09"5	BELISHA 1'16''0	FAKIR DU VIVIER
KINDY PERRINE		BELISHA I 10 0	BENARES
		BLUE DREAM 1'14''9	PERSHING (US)
	DINKY PERRINE	DEGE BREATTE 14 9	FRISONNE
		PRETTY PERRINE	HERMES PERRINE 1'14''8
		1'18"1	JOY PERRINE



L'ELU DE RÊVE D'OR ENCORE PLUS SÉDUISANT

éjà bien armé avec les Kana de Beylev (Express Jet), King Opéra (Ready Cash) ou encore Kyrielle (Enino du Pommereux), William Bigeon semble poursuivre avec les plus jeunes. "J'ai une bonne génération de "L" même si je ne sais pas s'ils auront le niveau des "K", analyse-t-il sur Equidia. L'Elu de Rêve d'Or (Ready Cash) était beaucoup plus professionnel, plus délié aujourd'hui que lors de son précédent succès. Il a beaucoup de tenue mais manque encore de vitesse. Il pourra à l'avenir changer de spécialité mais, pour le moment, nous allons rester à l'attelage. Il travaille avec Lemon Tree (Face Time Bourbon) et chacun a sa particularité. Lemon Tree est plus maniable. Ils vont devoir s'affronter en course dans les prochaines semaines mais je ne vous cache pas que je suis heureux de les avoir tous les deux chez moi." Belle découverte pour Yoann Lebourgeois, associé pour la première fois au protégé de Joel Séché. "Je lui ai juste demandé d'avancer un peu à l'entrée de la ligne droite et il est parti de lui-même. Les impressions sont bonnes."

8e | PRIX DES IRIS



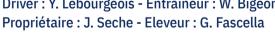
Att - 2100 m - Course C - 38 000 €

L'ELU DE REVE D'OR 1'16"4



Acheté aux ventes Arqana Trot 140 000 € par William BIGEON Ready Cash x Feline Speed (Uriel Speed)

Driver : Y. Lebourgeois - Entraîneur : W. Bigeon





Lovely Trip 1'16"5 Follow You x Alexia

Driver: J. Dubois - Entraîneur: J. Dubois

Latino Pura Vida 1'16"9 Booster Winner x Star des

3e Jacquets

Driver : F. Ouvrie - Entraîneur : S. Roger

 4^e : Lovi Cadence - 5^e : Lucky de Mac - 6^e : le Prince Bellevue - 7^e : Lancelot Platanes

DÉCISIONS DES COMMISSAIRES

Course 2 - Prix de Pons

Les commissaires ont infligé au jockey Thomas Levesque une amende de 80 € pour avoir fait un usage abusif de sa cravache dans les 200 derniers mètres de course.

Course 3 - Prix de Bidart

Les commissaires ont interdit au jockey Thomas Chalon de monter dans toutes les courses les 2 et 3 janvier 2024 pour avoir, en ne conservant pas sa ligne pendant le parcours, en se tenant à une demi-épaisseur, gêné la progression normale d'un ou plusieurs concurrents.

Course 5 - Prix du Neubourg

Les commissaires ont infligé une amende de 80 € au jockey Alexandre Angot pour avoir fait un usage abusif de sa cravache dans les 200 derniers mètres de course.

<u>Course 6 - Prix de Castelnaudary</u>

Les commissaires ont infligé une amende de 300€ à l'entraîneur Etienne Lefranc pour avoir retardé les opérations du départ, la ferrure du cheval Forum de Tillard constatée lors des opérations de contrôle n'étant pas conforme avec le programme.

Course 7 - Prix d'Issoudun

Les commissaires ont interdit au lad-jockey Eva Bouclet de monter dans toutes les courses du 2 au 5 janvier 2024 inclus pour avoir en se déportant vers l'extérieur de la piste pendant le parcours gêné fortement la pouliche Karina Steed dans sa progression.

Retrouvez l'ensemble des décisions des commissaires sur letrot.com.

1ère | PRIX DE JONVELLE



M - 2700 m - Course E - 37 000 €



ILLUSIVE GLORY 1'14"

Ready Cash x Uva du Rib (Hulk des Champs) Jockey: M. Potier - Entraîneur: F. Terry Propriétaire: Ec. Ph. Boff - Eleveur: Ph. Boff



Intrigante 1'14"2 Voltigeur de Myrt x Caline des Plages

Jockey : T. Peltier - Entraîneur : F. Leblanc

Igolo 1'14"4 Doberman x Quirez **3**e

Jockey: O. Placier - Entraîneur: F. Ouvrie

4^e: Ikitori - 5^e: Ideale d'Abbeville - 6^e: Isidore Bonheur - 7^e: Ibiza du Cherisay

Illusive Glory (Ready Cash) et Mathias Potier s'offrent une première victoire sur l'hippodrome de Vincennes. Un peu plus d'un an après sa première apparition sur les programmes, le fils d'Olivier Potier affiche déjà 11 victoires à son palmarès dont 10 ont été acquises durant l'année 2023.





2^e | PRIX DE PONS



Att - 2100 m - Course E - 35 000 €

JOYAU JICEE 1'11"9

Password x Lola d'Echal (Blue Dream) Driver: A. Dollion - Entraîneur: A. Dollion Propriétaire: A. Dollion - Eleveur: J. Ch. Mansec



Jacomo Bello 1'12" Un Mec d'Heripre x Doriana Bella **2**e

Driver: Th. Levesque - Entraîneur: Th. Levesque

Jim Cade 1'12"2 Lontzac x Babette Cade **3**e

Driver: E. Raffin - Entraîneur: W. Michel

4^e: Juan Carlos Gifont - 5^e: Joker de Choisel - 6^e: Jiosco des Ombres - 7^e:

La première prestation avec un départ donné derrière l'autostart est couronnée de succès pour Joyau Jicée (Password). Il signe ce mardi sa plus belle victoire à Vincennes lors de sa découverte du parcours des 2.100 mètres départ lancé. Essentiellement associé à son entraîneur Anthony Dollion, Joyau Jicée s'est imposé à 4 reprises et a pris 6 places en 14 sorties publiques. Il offre ici une première victoire sur le plateau de Gravelle à son éleveur Jean-Charles Mansec.





3^e | PRIX DE BIDART



Att - 2100 m - Course E - 35 000 €

JOADIE WIND 1'13"1



Charly du Noyer x Boadie du Cap Vert (Quick Wood) Driver: P. Y. Verva - Entraîneur: P. Y. Verva Propriétaire : Ec. Haras des Quatre Vents - Eleveur : Ec. **Haras des Quatre Vents**



j'Y Pense 1'13"3 Ludo de Castelle x Divine Pretty

Driver: B. Robin - Entraîneur: J. L. Bigeon

Jamaique de Hoerdt 1'13"3 Bilibili x Toscane de Hoerdt **3**^e Driver: L. Piton - Entraîneur: B. Piton

4^e: Jezilda Mauve - 5^e: Jelina des Racques - 6^e: Just Cality - 7^e: Jeymixe

Si la classe ne fait pas défaut à Joadie Wind (Charly du Noyer), la sagesse n'est, en revanche, pas sa principale qualité. Partie sur un petit temps de galop, la représentante de l'Ecurie du Haras des Quatre Vents a fait la totalité de son parcours en tirant, son partenaire Pierre-Yves Verva restant très vigilant jusqu'au passage du poteau. Elle s'impose néanmoins avec autorité et pour la première fois à Vincennes.





6^e | PRIX DE CASTELNAUDARY



Att - 2100 m - Course R - 18 000 €

FRANKLIN PARK 1'13"



Acheté aux ventes Arqana Trot 20 000 € par GROSDHOMME

Prince Gede x Une Vie En Rose (Nahar de Beval)

Driver: C. Terry - Entraîneur: F. Terry

Propriétaire : Ec. Des Aulnaies - Eleveur : Ec. des

Charmes





Félicitations à tout l'entourage! INSCRIPTIONS EN COURS VENTES DU PRIX D'AMERIOUE Mercredi 24 janvier 2024 - DEAUVILLE

Vendredi 26 janvier 2024 - PARIS-VINCENNES

Haras de la Sauvagère

06 13 11 32 80 06 28 90 30 95

"La quintessence du sang français pour une production comptant plus de 20 millions d'euros de gains."

300€ HT+3500€ HT PV

Gassman d'Essa 1'13"1 Quido du Goutier x A Pearl Djames **2**e Driver: D. Thomain - Entraîneur: F. Terry

Fan de Phyt's 1'13"3 Magnificent Rodney x Andalouse du

3e Cedre Driver: Y. Lebourgeois - Entraîneur: M. Lebrec

4^e: Fahrenheit Flower - 5^e: Forsica du Rocher - 6^e: Forum de Tillard - 7^e: Fakir de Gesvres

Deuxième victoire consécutive pour Franklin Park (Prince Gédé) dans la catégorie des réclamer. Après son succès sur le parcours classique des 2.700 mètres de la grande piste, il s'impose cette fois sur les 2.100 mètres, toujours sur la grande piste. L'écurie Terry signe le jumelé puisque Gassman d'Essa (Quido du Goutier) se classe deuxième associé à David Thomain.





TOP PILOTES

Class.	Pilote	Victoires	Places
1	D. Thomain	1	1
2	Y. Lebourgeois	1	1
3	A. Rebeche	1	0
4	F. Lagadeuc	1	0
5	M. Potier	1	0
6	A. Dollion	1	0
7	P. Y. Verva	1	0
8	C. Terry	1	0

TOP ENTRAINEURS

Class.	Entraineur	Victoires	Places
1	F. Terry	2	1
2	S. Meunier	1	0
3	S. Guarato	1	0
4	P. E. Mary	1	0
5	W. Bigeon	1	0
6	A. Dollion	1	0
7	P. Y. Verva	1	0

TOP ETALONS

Class.	Étalon	Victoires	Places
1	Ready Cash	2	0
2	Carat Williams	1	0
3	Earl Simon	1	0
4	Bird Parker	1	0
5	Password	1	0
6	Charly du Noyer	1	0
7	Prince Gede	1	0

1ÈRE VICTOIRE À VINCENNES

Mathias POTIER (jockey)

PRIX DE JONVELLE				
Igolo (Doberman)	1'14"4 (1'15")			
PRIX DE PONS				
Joyau Jicee (Password)	1'11"9 (1'13"7)			
Jacomo Bello (Un Mec d'Heripre)	1'12" (1'13"9)			
Juan Carlos Gifont (Quaker Jet)	1'12"3 (1'12"9)			
Jacarando (Ouragan de Celland)	1'12"3 (1'13"2)			
Jiosco des Ombres (Bon Copain)	1'12"3 (1'13"3)			
Joker de Choisel (Real de Lou)	1'12"3 (1'15"6)			
Jet de Busset (Drole de Jet)	1'12"4 (1'13"4)			
Joyeux Nonna (Cobra Bleu)	1'12"5 (1'13"3)			
PRIX DE BIDART				
Joadie Wind (Charly du Noyer)	1'13"1 (1'14"8)			
j'Y Pense (Ludo de Castelle)	1'13"3 (1'15"8)			
Jamaique de Hoerdt (Bilibili)	1'13"3 (1'16")			
Jezilda Mauve (Villeroi)	1'13"4 (1'15")			
Jelina des Racques (Bird Parker)	1'13"7 (1'14")			
Just Cality (Un Mec d'Heripre)	1'13"8 (1'14"5)			
Jeymixe (Igor de Loumade)	1'14"2 (1'14"3)			
PRIX DU NEUBOURG				
Just One Night (Carat Williams)	1'11"9 (1'12"7)			
Just A Winner (Un Amour d'Haufor)	1'11"9 (1'12"3)			
Jason du Conroy (Booster Winner)	1'12" (1'13"1)			
Jurancon (Tornado Bello)	1'12"7 (1'14"4)			
Joker de Froulay (Magnificent Rodney)	1'12"7 (1'13"5)			





ILTON CASH, LE DERNIER ASSAILLANT

un début de carrière intéressant sous l'entraînement de Sébastien Guarato, Ilton Cash (Ready Cash) a connu une suite un peu plus cahotique, connaissant plusieurs interruptions. Il a rejoint depuis plusieurs semaines l'écurie de Denis Brossard dans le Sud-Ouest et a rapidement pris ses marques dans sa nouvelle région d'adoption. Son partenaire Nicolas Brossard a déclaré sur Equidia : "Il est arrivé depuis peu chez nous. Nous avons beaucoup travaillé le matin en vue de cette épreuve où il a parfaitement répondu à nos attentes. Nous avons pu venir nous placer sans faire trop d'efforts dans la première partie de parcours et ainsi bien voyager. Dans la phase finale, je trouvais le temps long, bloqué dans le dos de nos adversaires mais, une fois le passage fait, il a vraiment bien jailli." Parfait droitier, le représentant de l'écurie des Charmes enregistre une première victoire sur l'hippodrome de Bordeaux et affiche désormais cinq succès à son palmarès, tous acquis corde à droite.

Ce neveu de l'étalon **Look de Star** (Coktail Jet) est le quatrième produit vainqueur d'**Aquarelle Rose** (First de Retz), une fille de **Corte** 1'13 (Lurabo) qualifiée mais non placée en trois tentatives. Rappelons que **Corte** (377.787 € de gains), la mère de **Look de Star**, est la sœur du classique **Renoso** 1'13 (Buffet II), multiple lauréat de semi-classiques et 3ème des Critériums des 3 Ans, 4 Ans et Continental (Grs.1), sous la férule de Paul Viel.

4e | PRIX JACQUES ET DOMINIK CORDEAU



Att - 2550 m - Course F - 21 000 €



ILTON CASH 1'15"7

Ready Cash x Aquarelle Rose (First de Retz)
Driver : N. R. Brossard - Entraîneur : D. Brossard
Propriétaire : Ec. des Charmes - Eleveur : Ec. des Charmes



Iron des Racques 1'15"8 Love You x Une des Racques

3e Iguane du Bocage 1'15"8 Password x Ladylike Driver : S. Poilane - Entraîneur : S. Poilane

 $4^{\rm e}$: Iota de La Coudre - $5^{\rm e}$: Indigo de Banville - $6^{\rm e}$: Ino de Brevol - $7^{\rm e}$: If de Freca

Driver : M. Abrivard - Entraîneur : A. Buisson Iguane du Bocage 1'15"8 Password x Ladvlike

JOY DES CHAMPS ENCHAÎNE

Voilà une fin d'année sous le signe du succès pour Frédéric Guinhut et **Joy des Champs** (Prince d'Espace). Déjà lauréate en octobre sur la piste de Cabourg, la 4 ans a confirmé sa forme constante et son aptitude aux pistes corde à droite. "On n'a pas le choix des engagements avec elle, essentiellement droitière. Elle court très peu et il ne faut donc pas se louper, souligne son entraîneur sur Equidia. Aujourd'hui nous avons eu le parcours sur mesure."

Rapidement placée dans le dos de **Joli Mannequin** (Réal de Lou), **Joy des Champs** a pu suivre son sillage facilement jusqu'à la sortie du dernier tournant où elle a facilement fait la différence dans la phase finale. Elle avait signé son premier succès sur ce tracé et est désormais invaincue à Bordeaux en deux tentatives. Cette fille d'**Aimée des Champs** (Hulk des Champs), proche parente de l'étalon **Aldo des Champs** (Prince d'Espace), affiche désormais cinq succès en seulement 16 courses. Frédéric Guinhut, à la tête d'un effectif réduit avec seulement sept éléments actuellement sous son entraînement, enregistre son 6ème succès de l'année et réalise déjà sa meilleure saison au niveau des gains.

Plus de peur que de mal pour Pierre Géray

Pierre Géray n'a pu éviter la chute à la sortie de l'ultime courbe au sulky de **Kiffeur de Crépin** (Vulcain de Vandel) dans l'épreuve d'ouverture. L'infortuné driver a pu rentrer aux écuries sans mal et s'est imposé deux heures plus tard au sulky de **Granita des Bois** (Ouido du Goutier).

6^e | PRIX RAYMOND SOUROSTE



Att - 2650 m - Course E - 21 000 €



JOY DES CHAMPS 1'15"7

Prince d'Espace x Aimee des Champs (Hulk des Champs)
Driver : F. Guinhut - Entraîneur : F. Guinhut





Joli Mannequin 1'15"9 Real de Lou x Celia de Payre Driver : A. Bouchez Picard - Entraîneur : L. Cl. Abrivard

Jolie de l'Aumance 1'16" Orlando Vici x Deesse

3^e d'Auvergny

Driver : M. Grasset - Entraîneur : M. Hanquier

4^e : Josepha Choup - 5^e : Jakadi de Bouere - 6^e : Juhellet - 7^e : Jorgio de Vandel

1^{ère} | PRIX JEAN-JACQUES DUFFA





KAISER DU CHATELET 1'17"4

Coup de Poker x Emma du Chatelet (Uppercut du Rib)

Driver: C. Gazengel - Entraîneur: P. M. Manceau Propriétaire : G. Champie - Eleveur : Ec. G. Jouenne





Kiliado Bello 1'18" Tornado Bello x Violetta Bella

Driver: Ph. Boutin - Entraîneur: Ph. Boutin

Kronos Julino 1'17"4 Quaker Jet x Bali de Beauregard **3**^e Driver: J. Paille - Entraîneur: L. B. Martin

4^e : Killer de Millac - 5^e : Kadence Censerie - 6^e : Krak Beji - 7^e : Kalignane du Chari

2e | PRIX FRANCK ANNE

Att - 2550 m - Course E - 21 000 €



ICI PARIS 1'14"8

Dollar Macker x Celebrity Girl (Prodigious) Driver: E. Salmon - Entraîneur: P. le Moel Propriétaire: M. Journo - Eleveur: K. Kamli



Ianina des Bordes 1'14"9 Vramdao x Illusion de Bannes

Driver: A. Dupuis - Entraîneur: V. Foucault

Ixel de l'Aumoy 1'14"9 Rolling d'Heripre x Dakyra de l'Aumoy **3**e Driver: J. Ozenne - Entraîneur: A. Ph. Grimault

4^e: Harley Delto - 5^e: Indigote - 6^e: Ilou First Richer - 7^e: Intense Amour

3^e | PRIX GERARD PAILLE



Att - 2550 m - Course G - 19 000 €



IMANOLO 1'15"4

Brillantissime x Sirella (Love You)

Driver: S. E. Pasquier - Entraîneur: F. Terry

Propriétaire: Ec. Watch Buy Win - Eleveur: A. Moureaux



I Love Apple 1'15"4 Tucson x Dazelle Montaval

Driver: J. Ozenne - Entraîneur: A. Ph. Grimault

Idem Boy 1'15"5 Notre Haufor x Along Girl **3**^e

Driver: A. J. David - Entraîneur: J. E. David

4^e: Iman du Digeon - 5^e: Ibaca - 6^e: Iquito du Leard - 7^e: Isley Griff

4^e | PRIX JACQUES ET DOMINIK CORDEAU

Att - 2550 m - Course F - 21 000 €



ILTON CASH 1'15"7

Ready Cash x Aquarelle Rose (First de Retz) Driver: N. R. Brossard - Entraîneur: D. Brossard Propriétaire : Ec. des Charmes - Eleveur : Ec. des Charmes



Iron des Racques 1'15"8 Love You x Une des Racques 2^e

Driver: M. Abrivard - Entraîneur: A. Buisson

Iguane du Bocage 1'15"8 Password x Ladylike **3**e

Driver: S. Poilane - Entraîneur: S. Poilane

4^e: Iota de La Coudre - 5^e: Indigo de Banville - 6^e: Ino de Brevol - 7^e: If de Freca

5^e | PRIX ROBERT BOUISSON



Att - 2650 m - Course E - 28 000 €



GRANITA DES BOIS 1'16"4

Quido du Goutier x Orchidee des Bois (Jag de Bellouet) Driver: P. Geray - Entraîneur: G. Metzler

Propriétaire : Th. Lemagnen - Eleveur : J. Binet



Gaillarde Queray 1'15"9 Rocklyn x Pivoine de Queray

Driver: T. Bord - Entraîneur: B. Olicard

Filou Nicaux 1'15"9 Lilium Madrik x Nina Grange l'Abbe **3**e

Driver: D. Brossard - Entraîneur: D. Brossard

4e: Frou Frou - 5e: Grisbi de Carvel - 6e: Forrest d'Em - 7e: Fergie Highland

6^e | PRIX RAYMOND SOUROSTE



Att - 2650 m - Course E - 21 000 €



JOY DES CHAMPS 1'15"7

Prince d'Espace x Aimee des Champs (Hulk des Champs) Driver: F. Guinhut - Entraîneur: F. Guinhut

Propriétaire : J. H. Lemeunier - Eleveur : Ec. des Champs



Joli Mannequin 1'15"9 Real de Lou x Celia de Payre

Driver: A. Bouchez Picard - Entraîneur: L. Cl. Abrivard

Jolie de l'Aumance 1'16" Orlando Vici x Deesse d'Auvergny **3**e

Driver: M. Grasset - Entraîneur: M. Hanquier

4^e : Josepha Choup - 5^e : Jakadi de Bouere - 6^e : Juhellet - 7^e : Jorgio de Vandel

7^e | PRIX JEAN-ALAIN ELIPHE

Att - 2650 m - Course F - 21 000 €



HAVANA DOLUCIO 1'16"1

Rancho Gede x Nikita de Chenu (Blue Eyes America) Driver: M. Abrivard - Entraîneur: Ph. Boutin Propriétaire : D. Dodin - Eleveur : E. Dodin



Harry Montaval 1'16"1 Magnificent Rodney x Sandra d'Occagnes **2**e

Driver: J. Paille - Entraîneur: Th. Leloup

Hercule des Pres 1'16"3 Pim Quick x Victoria Quick **3**e

Driver: A. Guyard - Entraîneur: A. Guyard

4e: Holy d'Aimte - 5e: Hey Petite Star - 6e: Histoire Verte - 7e: Hanska Sautonne

8e | GRAND PRIX DE NOEL



Att - 2550 m - Course D - 35 000 €



GOULETTE 1'14"3

Up And Quick x Talida du Vivier (Orlando Vici) Driver: Y. Lorin - Entraîneur: Y. Lorin

Propriétaire : Ec. Ab Trot - Eleveur : Ec. Ab Trot



Ecurie Quick Star

HARAS DE SASSY • 06 66 88 25 70 - 06 09 43 58 5

Frimeur Narcy 1'14"4 The Best Madrik x Unherose Narcy **2**^e

Driver: F. Clozier - Entraîneur: J. Foin

Gaudepsou 1'14"4 Quido du Goutier x Rocket des Salines **3**e

Driver: M. Abrivard - Entraîneur: A. Michel

4e: Girl Petteviniere - 5e: Espion de Bouere - 6e: Eperon de Freca - 7e: Gaby des Vals

NOUVEL APPEL DE LONDRES

Auteur de débuts victorieux, directement sur le plateau de Gravelle, mais sur la petite piste, London (Rockfeller Center) s'attaquera cette fois à la grande. Cette sœur de la classique montée **Joyeuse** (First de Retz) passe déjà un test face à un duo vu à Nantes : Lara Croft (Un Mec d'Héripré) et Lipanga de Guez (Sam Bourbon). Ces trois pouliches ont reçu un émoji vert de la part de leur entraîneur respectif. Elles sont les seules dans ce cas.



GO FOR THE GOLD, TOUJOURS POUR L'OR

Très belle course européenne sous la selle pour chevaux d'âge, le Prix Pierre Giffard aura comme favori Go For The Gold (Ready Cash) qui vient de remporter la course référence devant de nombreux rivaux qu'il retrouve comme Espace Winner (Prince d'Espace) et Good Girl Marceaux (Jag de Bellouet). Cette dernière sera montée pour la première fois par Eric Raffin. Galet Sted (Paris Haufor) et Filou d'Anjou (Othello Bourbon) sont de retour au monté. Candidate au palmarès classique, Georgica Gédé (Atlas de Joudes) n'a plus été vue en compétition depuis novembre 2022. Elle vient de se requalifier à l'attelé à Meslay-du-Maine en 1'15''4.

LE SUD DANS LE **QUINTÉ+**

Le Prix de la Tremblade, support du Quinté+ en ouverture de réunion, réunit 16 partants. Parmi eux, deux viennent du sud de la France. Le premier est **Equiano** (Rockfeller Center), entraîné par David Alexandre. Il s'est déjà présenté lors de ce meeting, le 9 novembre (avec une 4ème place à la clé) puis s'est imposé ensuite à Marseille-Borély. Le second est Femto de Vauvert (Rockfeller Center). Il reste sur un succès à Saint-Galmier et sera le premier partant de l'hiver à Vincennes de Remi Fourlon. La régulière Guardia (Texas Charm) s'annonce redoutable.

LA LIGNE DE KALIF LANDIA À L'ÉPREUVE

Malgré des gains encore modestes (31.430 €) et une absence de victoire à son palmarès, **Kel Air d'Eole** (Canadien d'Am) peut se targuer d'une référence classique... par ligne interposée. Il vient en effet de conclure deuxième de Kalif Landia (Un Charme Fou), devenu dimanche le vainqueur du Prix de Vincennes (Gr.1). La tâche de ce pensionnaire de Laurent Laudren ne s'annonce pourtant pas facile face à Krome (Davidson du Pont), qui reste sur trois succès dont le dernier à Vincennes, dans le Prix Hypérion. Egalement lauréat sur le plateau de Gravelle dernièrement, King Kong Boy (Face Time Bourbon) a fait forte impression.



KISS ME HONEY, DU MIEL POUR FRANÇOIS **NICOLLE**

Entraîneur français numéro 1 en obstacle depuis 2018, François Nicolle a vu ses couleurs s'imposer cinq fois au trot. Elle sont actuellement portées par Jolie Poupée (Quaker Jet) et Kiss Me Honey (Eye of The Storm). Cette dernière vient de s'imposer à Vincennes et dispose ce mercredi d'un engagement rêvé. Candidate la plus riche du Prix de Jablines, elle est capable de réussir à enchaîner victorieusement.

RETROUVEZ NOS INDEX EXCLUSIFS DES ENTRAÎNEURS POUR LES COURSES DE DEMAIN



WWW.PROVINCE-COURSES.FR

AU PROGRAMME

CAGNES-SUR-MER

C1 - 11H55 (8 COURSES)

VINCENNES

C1 - 13H55 (8 COURSES)

DIFFUSION



vant de prendre le chemin de Vincennes pour la réunion principale, Cagnes-sur-Mer lancera la journée. Les principaux pilotes de la régions seront régulièrement en piste tout au long des huit épreuves. Avec pas moins de sept drives David Békaert, actuellement 4ème au classement national, devrait pouvoir améliorer son score.

ON JOUE QUOI?

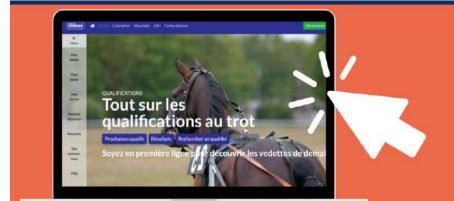
S'il y avait un cheval à jouer par réunion (premium et CSI), on jouerait celui-ci!

CHEVAL	HIPPODROME	COURSE	HEURE
INGLETON DE BRY (608)	CAGNES-SUR-MER	PRIX DES EGLANTINES (C6)	14H47
GO FOR THE GOLD (607)	VINCENNES	PRIX PIERRE GIFFARD (C6)	16H50

NOTÉS DERNIÈREMENT

Retrouvez la liste de tous les chevaux déclarés partants que nous avons repérés à leur dernière course!

CHEVAL	SA COURSE DU JOUR	SON APTITUDE AU PARCOURS DU JOUR
JAZZ BLUE (211) 🚖	PRIX KESACO PHEDO (CAGNES-SUR-MER)	1 course(s) / 0 victoire(s) / 0 place(s)
FUNKY JET (515) 🚖	PRIX ICO KIKI (CAGNES-SUR-MER)	4 course(s) / 2 victoire(s) / 1 place(s)
EDEN JULRY (814) 🚖	PRIX MAGE DE LA MERITE (CAGNES-SUR-MER)	1 course(s) / 0 victoire(s) / 0 place(s)
ESPACE WINNER (609) ★★	PRIX PIERRE GIFFARD (VINCENNES)	7 course(s) / 2 victoire(s) / 1 place(s)



RETROUVEZ NOS INDEX EXCLUSIFS DES ÉTALONS POUR LES COURSES DE DEMAIN

WWW.PROVINCE-COURSES.FR



1 PX KING BLACK - (11H55)

Premium - Att (F) - Mâles - 20 000 € - 2925m					
1. KERIDAN DE SOYORA 歳 🔑 🕥	Th. Briand				
2. KORCOVADO 🞳	J.Ch. Feron				
3. KRAKEN VET 👸	S. Stefano				
4. KING MAKER 🌋	N. Mourot				
5. KOALA 🦓	Mickael Cormy				
6. KENAVO DU BOUILLON 🔥	R. Mourice				
7. KARCIMONT 🞳	J.J. Belleveaux				
8. KARNA SANTIGNY 🐴	D. Bekaert				
9. KIOSCO RED 👛	Y.A. Briand				
10. KERNEL DE NUIT 💰	D. Cinier				
11. KLEPPER DU LOIR 🔥	E. Gout				
12. KALIFET 👛	J.Ch. Sorel				
13. KASH JULRY 🦚 📵 📵	J.P. Gauvin				
14. KOOPLES ERA 💣	M. Grasset				

2 PX KESACO PHEDO - (12H25)

Premium	- Δtt -	(F)	- Mâles	- 22	ດດດ	E - 2	925m
rieiiiiuiii	- AII	1 -	- Males	- 22	UUU	C - Z	723111

Freimum - Att (E) - Mates - 22 t	000 6 27	20
1. JUST ANOTHER ONE 🔥	0%	D. Brouwer
2. JAG DE LA VALLEE 💑	2121	D. Cinier
3. JABRIZ DU GITE 🔥	2121	J.B. Bonet
4. JET SIXTY ONE 🞳	0%	J.Ch. Feron
5. JOLI CHARMEUR 💍	2121	J. Guelpa
6. JAIMISSIME 🐧		P. Repichet
7. JAIME DE DOMPIERRE 🞳	0%	S. Cingland
8. JULIANDER 📥	2121	N. Mourot
9. JASMIN BLEU 🔥		Ch. Haret
7. 0/10/11/1 B220		CII. Harct
10. JOYAU DE MAX		R. Mourice
10. JOYAU DE MAX 🚓		R. Mourice
10. JOYAU DE MAX 💰 11. JAZZ BLUE 🞳	2020	R. Mourice Y.A. Briand
10. JOYAU DE MAX 🚯 11. JAZZ BLUE 🎳 12. JUMPER D'ERABLE 🞳	88	R. Mourice Y.A. Briand M. Izzo
10. JOYAU DE MAX 🚯 11. JAZZ BLUE 🎳 12. JUMPER D'ERABLE 👶 13. JULIENAS DE VRIE 🗳	<i>88</i>	R. Mourice Y.A. Briand M. Izzo N. Ensch
10. JOYAU DE MAX 11. JAZZ BLUE 12. JUMPER D'ERABLE 13. JULIENAS DE VRIE 14. JASON GOLD	22 00 22	R. Mourice Y.A. Briand M. Izzo N. Ensch M. Grasset
10. JOYAU DE MAX 11. JAZZ BLUE 12. JUMPER D'ERABLE 13. JULIENAS DE VRIE 14. JASON GOLD 15. JAGUAR JENILOU 16	22 00 22 02 02	R. Mourice Y.A. Briand M. Izzo N. Ensch M. Grasset S. Stefano

3 PX MEAULNES DU CORTA - (12H55)

Premium - Att. - (G) - Femelles - App-lads-jockeys-auto. - 24 000 € - 2700m 1. GAMINE DES LANDES 🚠 M. Ruault 2. HYSOPE DE NGANDA 🔥 M. Sorel 3. HOUPETTE ROSE 🔏 🎢 🎢 Cl. Lelievre 🞢 🦍 J.J. Belleveaux 4. HOLGA DES CHAMPS 🔏 N. Cormy 5. HAPPY DE NICE 👔 6. HAYASTAN DE ROSAN 🚓 **F.** Tugend 7. HERNANIE DE GODREL 🗥 **%%** C. Brechand 8. HERBIERE 💣 M. Donabedian 9. FERGUIE DE BIEVRE 🚵 G. Tugend 10. GALAXY VAUCEENNE 🐧 **777** Th. Audin 11. HAUBAGNE 👛 🞢 🐧 C. Toussaint

N L. Decottignies

L. Banide

4 PX ANDRE ET JOSEPH MICALLEF - (13H30)

12. HERMINE SIMARDIERE 🞳

13. HENA MOSSA 💣

Premium - Att. - (F) - Femelles - Auto. - 23 000 € -2150m

1. IRIS DE MAZLAB 👍	<i>5</i> 0	K. Thonnerieux
2. ILLARIA MADRIK 歳	2121	Ch. Martens
3. ISIS DE SYVA 👛	2121	P. Callier
4. IRONIE DU RABUTIN 🞳	0%	D. Bekaert
5. IDYLLE DU NORD 📥		Y.A. Briand
6. ILANA DE BEYLEV 👍	0%	Th. Briand
7. IVANKA 📩	2121	N. Cormy
8. ILONA DU FER 🞳	<i>5</i> 0	N. Mourot
9. IZZIA HIGHLAND 🎳	2121	J.Ch. Feron
10. INEDITE GEMA		J. Uroz

5 PX ICO KIKI - (14H12)

Premium - Att. - (E) - Auto. - 33 000 € - 2150m

00	Th. Briand
2121	D. Bekaert
2121	M. Izzo
2121	S. Stefano
2121	P. Blanchon
P 🕢	M. Grasset
2121	R. Mourice
	N. Ensch
0%	D. Brouwer
2121	B. Marie
2121	Y.A. Briand
2121	R. Derieux
2121	S. Cingland
0%	N. Mortagne
·	B. Coppens
2121	J.Ch. Feron
	99 99 99 99 99 99 99 99

6 PX DES EGLANTINES - (14H47)

Premium - Att (F) - Mâles	- Auto	23 000 € - 2150m
1. ICARE DES CHAMPS 🞳		D. Desbordes
2. ISOCRATE DU CITRUS	2121	R. Mourice
3. ICARE FILE 歳		R. le Vexier
4. INDIEN 👛	2121	D. Cinier
5. ILLICO RIVOIS 🔥	2121	S. Stefano
6. IPSOS MARANCOURT 👛	0 ()	Th.J. Viel
7. INGENIOUS BOND 🞳	0%	D. Bekaert
8. INGLETON DE BRY 🗞	2121	R. Derieux
9. IBIS DU LYS 🔥	2121	F. Tugend
10. INTERVAL TRAINING	2121	P. Vercruysse
11. IMBASI RAINBOW 🞳	6 🛭	N. Ensch
12. IMOKO DEUX 👛	2121	J.F. Van Dooyeweerd
13. IMPERIOUS CHARM 🔥	6 🕢	J. Guelpa
14. IVANHOE RENKA 🞳		J.Ch. Feron
15. ISARD JARZEEN 🔥		J.Ch. Sorel
16. IRISH MILL 👗		Y.A. Briand

7 PX VELINOTTE - (15H22)

9. GLOWING MOKO 🔏

11. DEXTER BLUE 🥼

12. GRANDIOSE BEY 🚓

10. GEPETTO DE GODREL 🚓

Premium - Att (E) - Mâles - 33 000 € - 2925m			
1. EXPLOIT GEDE 👛	2121	R. le Creps	
2. HEAGLE ONE 👛		J.B. Bonet	
3. HOOPER DES CHASSES 💍	2121	D. Bekaert	
4. HELIOS DES CHAMPS 💩	0%	N. Ensch	
5. D'AMOUR DE MAGNY 📥	2121	Mickael Cormy	
6. DARWIN LA MESANGE 💑	2121	J.Ch. Feron	
7. FASHIONABLE QUICK 🞳	% 0	K. Thonnerieux	
8 FOREVER D'ARTANE 🐣	6 0	P Vercruysse	

Th. Briand

F. Tugend

P. Callier

R. Mourice

%0

8 PX MAGE DE LA MERITE - (15H57)

Premium - Att. - (C) - 43 000 € - 2925m

110mam 7kt. (6) 45 666 6		
1. FESTIMATA 🞳		J.Ch. Feron
2. GARUDA FLIGNY 🚔	2121	P. Vercruysse
3. FOSSOYEUR 🞳	@ 🏈	M. Izzo
4. FLEURON D'ACADIE		N. Mourot
5. FORREST GEDE 💩		R. Mourice
6. HANDY BOURBON 💍	6 🕢	D. Bekaert
7. FRONSAC 🐧	2121	S. Stefano
8. ELIXIR DU RABUTIN 👛	2121	S. Cingland
9. FRONSAC MADRIK 🐞	2121	N. Ensch
10. EMBLEME ORANGE 👗	P 🕢	J. Guelpa
11. DOMINO DREAM 👍	2121	Th. Briand
12. EVEREST VEDAQUAIS 🚔	2121	N. Mortagne
13. DISCO D'OCCAGNES 🐞	2121	J.Ch. Sorel
14. EDEN JULRY 🚲	2121	J.P. Gauvin
15. GANGSTER DAVANESS 🗞	<i>%</i> 0	D. Cinier

DIFFUSION:

1 PX DE LA TREMBLADE - (13H55)			
Premium - Att (C) - 68 000 € - 2850m			
2121	Y. Lebourgeois		
%%	D. Thomain		
2121	Christopher Corbineau		
%%	M. Mottier		
@ ()	J.P. Maillard		
2525	G. Gelormini		
2121	J.F. Senet		
0%	F. Lagadeuc		
2121	J.M. Bazire		
2121	A. Abrivard		
2121	P.Ph. Ploquin		
P 🕢	M. Abrivard		
%%	J. Vanmeerbeck		
2121	Cedric Terry		
Ø 0	N. Bazire		
% 0	A. Collette		
	0 € - 28 22 22 22 23 24 26 27 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28		

2 PX D'ESTISSAC - (14H30)		
Premium - Monté - (E) - Femelles - 35 000 € - 2700m		
1. JANE'S FELLA 🞳	O <i>%</i>	J.Y. Ricart
2. JADORE GIRL 🐴	0 <i>%</i>	E. Raffin
3. JALISCA DE CHENU 🚴	2121	L. Jublot
4. JULIA BONHEUR 👛	@ 🔗	A. Andre
5. JAVA DU LIVIER 💍	2121	M. Mottier
6. JALONA 💍		M. Potier
7. JAKARTA 🔥	2121	P.Ph. Ploquin
8. JEALOUSY LOVE 👛	Ø0	F. Desmigneux
9. JUNE DE RODREY 📥	2121	A. Abrivard
10. JOYEUSE DE VOUEDE 👛		A. Gervais
11. JACOVIA MADRIK 📥	O <equation-block></equation-block>	M. Krouchi
12. JOLIE DES BAUX 📥	2020	G. Lenain
13. JUMACHA 🚵	2020	P.Y. Verva

14. JAMBAVATI 💩

7. Levesque

3 PX DES FREESIAS - (15H05)		
Premium - Att (C) - Femelles - Auto 38 000 € - 2100m		
1. LIBEREE DELIVREE 💍	R.Ch. Larue	
2. LOLITA DE LA BUTTE 👘 🔞 🔞	B. Robin	
3. LONDON 6 M. Mottier		
4. LAKARA 👛 Arnaud Desmottes		
5. LA MOME 🦚	N. Pacha	
6. LUMIERE MIKA 👘	D. Dulong	
7. LIPANGA DE GUEZ 👸 💍 📵	R. Congard	
8. LA STAR ROC	B. le Beller	
9. LILI DRY 👛 👂 🖸	D. Thomain	
10. LARA CROFT 💍	T. le Beller	
11. LYMKA PRINCESSE 💑	Anais Michel	

E - 2700m . Ploquin affin e Jesus
affin
e Jesus
esmigneux
enain
gadeuc
aussaye
stopher vineau
nomain
brivard
/erva
recelle
lottier

5 PX DE BEAUPREAU - (16H15)			
Premium - Att (E) - Femelle 2100m	s - Auto	35 000 € -	
1. JOYCE DU VAL 🞳	2121	J.F. Senet	
2. JULIA QUESNOT 👛	2121	P.Y. Verva	
3. JUST GLORY 👗	@ 🏈	Etienne Dubois	
4. JUSQUINE FOUTEAU 🗳	2121	Ch. Dreux	
5. JONA DE REVE D'OR 💍	0%	D. Thomain	
6. JOIE GIBUS 📥	2121	F. Lagadeuc	
7. JAKARTA DE CHENU 🔥	P 🕢	L. Baudouin	
8. JOLIGIRL BEAUFOUR 🞳	2121	J.M. Bazire	
9. JOLIE ORIGINE 🚓	2121	F. Nivard	
10. JOLLY LADY 🔥	2121	Leo Abrivard	
11. JUMBY BAY 🐞	0%	G. Gelormini	
12. JOHANNA JOBYNA 🔥	212	M. Mottier	

Premium - Monté - (B) - Euro 75 000 € - 2850m			
1. GALA D'URFIST	0 Ø	H. Godey	
2. GIANT MESLOIS 🞳	2121	V. Saussaye	
3. GOOD LUCK QUICK 🞳	2121	P.Y. Verva	
4. GOOD GIRL MARCEAUX 📥	0 0	E. Raffin	
5. GABIANO 💍	212	B. Chauve-Laffay	
6. GALIPETTE PIERJI 👛	212	E. Callier	
7. GO FOR THE GOLD 💍	212	T. Levesque	
8. FIESTA DE FROULAY 📥	212	M. Mottier	
9. ESPACE WINNER	0 🕢	A. Abrivard	
10. GEORGICA GEDE 👛	2121	N. Henry	
11. DUC DU LUPIN 歳	6 🕢	M. Potier	
12. GALET STED	2121	F. Lagadeuc	
13. FILOU D'ANJOU 👛	6 🕢	M. Beudard	
		•	

6 PX PIERRE GIFFARD - (16H50)

7 PX DE JABLINES - (17H25)		
Premium - Att (C) - Femelles - 46 000 € - 2700m		
1. KEEP FAITH 🔥	$0 \cap$	J. Dubois
2. KIARA DES MONTS 👸	00	Y. Lebourgeois
3. KAPPA 👗		A. Abrivard
4. KININE DE MONTCEAU 👍		G.A. Pou Pou
5. KETAMINE D'UZE 🧞		G. Gelormini
6. KRISSA DE MORGANE 👸	00	R.Ch. Larue
7. KORONA DELADOU 🦓		A. Collette
8. KAROLINE CALINE 👛		M. Mottier
9. KLASSE DE BRUZEAU 歳	00	F. Nivard
10. KATOUCHKA 🞳		Etienne Dubois
11. KALITA D'HENINEL 🔥	0 0	J.M. Bazire
12. KOUBA D'OURVILLE 📥		E. Allard
13. KALINKA SOMOLLI 🧥		M. Dudouit
14. KIPHYLE DESBOIS 🦣	0 0	P.Ph. Ploquin
15. KISS ME HONEY 📥	00	L. Baudouin

Premium - Att (D) - Femelles	- 46 000	€ - 2700m
1. HOPPELA THEPOL 📸		F. Lagadeuc
2. HOTESSE D'HAUFOR 🔥	2121	D. Thomain
3. HARMONIE DE SITA 🞳	0%	M. Mottier
4. HISTORY MAJYC 歳	2121	P.Y. Verva
5. HEXCELLENTE 💍		F. Ouvrie
6. HARENA DE MARZY 🔥	0 Ø	F. Nivard
7. HAIDA SAUTONNE 🞳		Pierre Abrivard
8. HOLLYWOOD NIGHT 🔥	0 ()	D. Armellini
9. HAUTE COTE DE NUIT 🔥	6 🕢	E. Lelievre
10. HISTORIA KAT 🦓	2121	Th. Levesque
11. HIRONDELLE FEE 🞄	0 ()	Y. Lebourgeois
12. HOPENESS 🧳	<i>%</i> 0	A. Collette
13. HEMA DU BOIS MORIN 🎳	2121	R. Lamy
14. HACIENDA 💍	P 🥖	F. Lecanu
15. HARIA DU BELLAY 🔥	2121	A. Abrivard
16. HOLLY D'ECHAL 🔥	00	E. Raffin

8 PX DE NEUILLE PONT-PIERRE - (18H00)

1 ^{ERE} FOIS DÉFERRÉS DES 4	
CHEVAL	FERRURE
JAVA DU LIVIER (205)	D4
JUSQUINE FOUTEAU (504)	D4